

# La place des Noirs dans la société française des XVIIIe et XIXe siècles : comme observé dans *Ourika* de Claire de Duras

Nathanael Lapierre

Orlando, Florida

Corresponding author: [nathanaelalouis@gmail.com](mailto:nathanaelalouis@gmail.com)

## ABSTRACT

**La proposition:** Partie intégrante de la perception occidentale de l'Autre, l'individu Noir avait un rôle unique dans la France du dix-neuvième siècle et était traité comme inférieur. La présence mondiale de l'esclavage ainsi que le racisme dans la société française ont objectivé les individus Noirs, les transformant en un symbole de la puissance et de la conquête françaises. L'exploration de ce projet portera sur la représentation symbolique de l'individu Noir et son rôle sociétal au dix-neuvième siècle tel que présenté à travers le conte *Ourika* de Claire de Duras.

Présentée comme une histoire vraie, *Ourika* raconte l'expérience d'une jeune fille Noire sénégalaise achetée à l'esclavage à l'âge de deux ans et élevée en France sous la tutelle d'une Française aisée. Tout au long de l'histoire, la perception française de l'individu Noir se révèle alors que nous suivons la croissance de la jeune héroïne et observons la découverte de sa propre identité et de sa place dans la société française. À travers une analyse d'*Ourika*, en me concentrant spécifiquement sur sa perspective évolutive de sa position dans la société française et le traitement qu'elle reçoit des personnages français, je créerai une relation entre le roman de Duras et les caractéristiques sociales de la France aux dix-huitième et dix-neuvième siècle. Cette recherche analyse *Ourika* en trois parties : un aperçu de la France à l'époque, une inspection de l'acquisition d'*Ourika*, et comment la perception d'*Ourika* de sa race est modifiée après qu'elle se rend compte qu'elle est différente de ses contemporains. Dans chaque section, nous contextualiserons les aspects du récit à l'histoire de France pour mieux comprendre le traitement des Noirs à l'époque.

## Contexte de l'époque et l'histoire

Partie intégrante de la perception occidentale de l'Autre, l'individu Noir avait un rôle unique dans la France du dix-neuvième siècle et était traité comme inférieur. La présence mondiale de l'esclavage ainsi que le racisme dans la société française ont objectivé les individus Noirs, les transformant en un symbole de la puissance et de la conquête françaises. L'exploration de ce projet portera sur la représentation symbolique de l'individu Noir et son rôle sociétal au dix-neuvième siècle tel que présenté à travers le conte *Ourika* de Claire de Duras.

Présentée comme une histoire vraie, *Ourika* raconte l'expérience d'une jeune fille Noire sénégalaise achetée à l'esclavage à l'âge de deux ans et élevée en France sous la tutelle d'une Française aisée. Tout au long de l'histoire, la perception française de l'individu Noir se révèle alors que nous suivons la croissance de la jeune héroïne et observons la découverte de sa propre identité et de sa place dans la société française. À travers une analyse d'*Ourika*, en me concentrant spécifiquement sur sa perspective évolutive de sa position dans la société française et le traitement qu'elle reçoit des personnages français, je créerai une

relation entre le roman de Duras et les caractéristiques sociales de la France aux dix-huitième et dix-neuvième siècle. Cette recherche analyse *Ourika* en trois parties : un aperçu de la France à l'époque, une inspection de l'acquisition d'*Ourika*, et comment la perception d'*Ourika* de sa race est modifiée après qu'elle se rend compte qu'elle est différente de ses contemporains. Dans chaque section, nous contextualiserons les aspects du récit à l'histoire de France pour mieux comprendre le traitement des Noirs à l'époque.

## Contexte de l'époque et l'histoire

À la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième siècle, la France a subi une myriade de changements sociaux et politiques influencés par la Révolution française, le colonialisme, et l'industrialisation, parmi d'autres événements. Les Noirs de France et de ses colonies ont été affligés par les changements de l'époque alors qu'ils ont connu leur émancipation, leur ré-asservissement, et leur assujettissement par une société française changeante. Du fait de l'impérialisme français, l'individu Noir en France jouait un rôle subordonné dans la hiérarchie sociale et économique. Du début du seizième siècle à la fin du dix-neuvième siècle, la France a trafiqué plus de 1,3 million d'Africains réduits en esclavage ("Trans-Atlantic Slave Trade - Estimates"). À la fin du dix-huitième et au dix-neuvième siècles, les estimations les plus élevées de Noirs, libérés ou réduits en esclavage, dans la métropole française se situaient autour de 4 000 à 5 000, soit 0,025% de la population française (Chatman 144). Ces Noirs représentaient une fraction des Noirs sous la domination coloniale de la France. En France, en tant que minorité de la population française, l'individu Noir était relégué au statut inférieur de la société où les préjugés et les traitements injustes l'empêchaient de s'intégrer dans une société divisée entre les Français et les *Autres*.

Cet assujettissement des Noirs et l'utilisation de l'esclavage pour les opprimer étaient enracinés dans l'aversion et la méfiance collective des Français envers les Noirs. En 1777, le roi Louis XVI adopte la Déclaration du Roi, pour la police des Noirs. Cette

déclaration s'efforçait d'éviter l'utilisation du terme esclave et spécifiait à la place : « Noir, Mulâtre, ou autres Gens de couleur de l'un & de l'autre sexe » ("Déclaration Du Roi, Pour La Police Des Noirs", 128) s'assurant que tous les Noirs—qu'ils soient Africains, mulâtres Noir et Blanc-Français, ou toute personne non blanche de couleur d'ascendance Noire, libérés ou réduits en esclavage—soient inclus dans sa déclaration. Dans les treize articles de la déclaration, Louis XVI énonce ses lois interdisant la présence des personnes de couleur en France, la conséquence de faire venir en France tout individu Noir, mulâtre ou « de couleur », et les procédures que les individus Noirs libres en France devraient suivre pour continuer à vivre en France. Louis XVI a fait passer un message clair : la France n'accueille plus aucun Noir quels que soient sa classe ou son statut d'asservissement. Malgré les rôles que les Noirs remplissaient en France, au-delà des travailleurs des plantations asservis en général, comme de nombreux Noirs étaient amenés en France pour suivre une formation spécialisée, la couronne a clairement indiqué que leur contribution à l'économie et à la société françaises était nominale. La crainte que l'individu Noir réalise son potentiel en tant que libre-penseur indépendant ne correspondait pas à la vision du gouvernement français pour les Noirs, que Louis XVI décrivait comme les individus « la plus nécessaire pour la culture des terres » ("Déclaration Du Roi, Pour La Police Des Noirs", 127). Ce sont peut-être les conséquences de cette déclaration qui se traduisent par les événements auxquels l'*Ourika* fictif et réel est confronté pendant son séjour en France.

Dans son roman de 1823, *Ourika*, Claire de Duras crée un récit qui démontre la hiérarchie sociale de la société française et sa nature oppressive envers les Noirs aux dix-huitième et dix-neuvième siècle. En tant que roman de fiction historique, *Ourika* raconte l'histoire d'une jeune esclave sénégalaise nommée *Ourika* qui a été achetée à la fin du dix-huitième siècle et adoptée dans l'éminente famille Beauvau jusqu'à sa mort en 1799 (Raedt 19). Le récit suit *Ourika* alors qu'elle est élevée dans l'aristocratie française et découvre brusquement les implications d'être Noire pendant cette période. Tout au long du roman, l'isolement d'*Ourika* de la culture

blanche dominante provoque sa dépression, son isolement et sa mort. Bien que certains aspects du récit soient le produit de l'imagination de Duras, le roman est pertinent pour l'histoire du traitement des Noirs en France durant cette période. Néanmoins, il faut reconnaître les possibles préférences et préjugés de Duras en tant qu'écrivaine et en tant que Blanc. En tant que femme de son statut, il est possible que Duras ait diminué les conditions et le traitement d'Ourika ou d'autres Noirs au cours du siècle. Duras n'a pas spécifiquement écrit en détail sur le sort des Noirs, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y en avait pas. En même temps, il est important de considérer comment elle pourrait avoir des détails exagérés sur Ourika pour le bien de son intrigue en tant qu'écrivaine. Même s'il y a des préférences ou des préjugés dans son écriture, ils sont le reflet des mentalités de Duras en tant que produit de son temps.

Les mentalités de la société française concernant la perception de l'identité Noire et de la valeur sociale au cours de la période sont intégrées dans les aspects fictifs du récit. Dans *Ourika*, à travers la caractérisation de la race et le traitement d'Ourika par d'autres personnages, Duras présente au lecteur une impression de ce que cela aurait été d'être Noir dans la société française à l'époque. À travers une analyse d'*Ourika*, en se concentrant sur les moments précédant son épiphanie raciale et la période qui a suivi, nous pouvons découvrir les défis auxquels les individus Noirs ont été confrontés en essayant de s'intégrer dans la société française.

## Acquisition d'Ourika

L'éducation et l'insertion d'Ourika dans la société française, telles que présentées dans le roman de Claire de Duras, est caractérisée comme un acte de bienveillance de sa bienfaitrice, Madame de B.. En racontant son passé, Ourika exprime que Monsieur de B. a eu pitié d'elle, l'a achetée à l'esclavage pour, l'a amenée en France pour sa tante, et l'a donnée à Madame de B. Selon les mots d'Ourika, Monsieur et Madame de B. l'ont sauvée de l'esclavage en lui donnant une seconde chance dans la vie (Duras 7). Comme première impression entre Ourika et ses

contemporains français, l'achat d'Ourika présente un récit problématique. Ourika, comme elle l'exprime, est achetée, sauvée, et puis adoptée par Madame de B. Cette perception de son acquisition présentée comme naturellement altruiste pose les bases de l'accueil par Ourika de sa nouvelle société—les bases qui seront plus tard perverties. L'acte d'acheter un être humain à l'esclavage et de le donner à un autre est un échange de formes d'asservissement. En France, Monsieur de Beauvau avait la réputation d'offrir « ...des cadeaux ramenés d'Afrique, comme des animaux (perroquets, autruches, etc.) mais également de petits enfants Noirs » (Thérèse de Raedt 20). La réalité de l'acquisition d'Ourika est qu'elle a été achetée en cadeau, comme on offrirait un objet ou un animal. Cet acte d'achat d'Ourika puis de son don se distingue de la société dans son ensemble. Alors que les personnages français blancs détiennent leur autonomie et leur liberté, la liberté d'Ourika est achetée en passant des mains de son esclavagiste d'origine à celles de Monsieur de B., puis à celles de Madame de B. Cet acte d'achat, d'échange et de don de corps Noirs est lié à la réalité de l'Ourika réel (Raedt 20), mais aussi à la vie de nombreux individus Noirs réduits en esclavage aux dix-huitième et dix-neuvième siècle. La nature de son achat établit Ourika comme un objet, une sorte de décoration destinée à compléter et embellir son propriétaire.

Alors que dans la vraie vie et dans le roman de Duras, Madame de B. donne à Ourika de nombreux avantages qu'elle n'aurait pas reçus autrement en tant que femme sénégalaise - esclave ou libre - en France. Comme explique Raedt : « [Ourika] était appréciée et intégrée, du moins partiellement, dans sa famille d'adoption... Toutefois, elle paraît surtout évoquée pour ce qu'elle a apporté à ces bienfaiteurs. » (23). L'accès aux milieux aristocratiques français, l'accès à l'alphabétisation et à l'éducation, l'accès à l'apprentissage de la musique, de l'art et de la danse sont autant d'aspects de la vie d'Ourika qui ont servi à souligner la bienveillance et la grandeur de sa bienfaitrice Madame de B. « On m'applaudit, on m'entoura, on m'accabla d'éloges : ce plaisir fut sans mélange; rien ne troublait alors ma sécurité » (Duras 11). Bien qu'elle ait exprimé son sentiment d'intégration dans la famille de Madame de

B., la façon dont Ourika est faite pour exceller et jouer la présente moins comme une fille que comme un trophée exotique. Ce concept est mis en évidence par la performance d'Ourika de la Comba qui est décrite comme un spectacle dans lequel Madame de B. et ses contemporains se réunissent dans le salon pour regarder Ourika danser dans le style et les vêtements de son peuple sénégalais natal pour le plaisir du public français. Les origines ethniques et l'héritage d'Ourika sont exploités par Madame de B. et ses invités et traités comme un stratagème plutôt que comme une partie de son identité. L'exotisme de l'origine raciale et ethnique d'Ourika a agi comme un point de contraste avec la banalité de la vie française blanche, où Madame de B. et ses contemporains pouvaient profiter de l'altérité d'Ourika dans un environnement sous leur contrôle (Sharpley-Whiting 87). L'altérité et la capacité d'Ourika à divertir et à jouer conviennent à Madame de B. jusqu'à ce qu'elles deviennent gênantes. A quinze ans, Ourika est confrontée au fait qu'elle est différente des autres Français par la couleur de sa peau. En devenant adulte, la race d'Ourika devient un fardeau car, en France, « qui ne voudra jamais épouser une négresse » (Duras 13) ?

## Épiphanie raciale d'Ourika & Le Mot Négresse

Avant de prendre conscience de la gravité et des implications sociétales de son identité raciale, Ourika se contentait de sa vie parmi Madame de B. et ses contemporains blancs. Avec la prise de conscience de l'importance de sa race : « je vis tout ; je me vis négresse, dépendante, méprisée, sans fortune, sans appui, sans un être de mon espèce à qui unir mon sort, jusqu'ici un jouet, un amusement pour ma bienfaitrice... » (Duras 12) vint un découragement enraciné dans l'idée qu'elle n'a ni place ni avenir dans la société française. L'ami de Madame de B., un marquis anonyme, souligne le caractère « contre nature » de la situation d'Ourika en déclarant qu' « Ourika n'a pas rempli sa destinée : elle s'est placée dans la société sans sa permission ; la société se vengera » (Duras 13). La déclaration de la marquise pose une opinion intéressante sur la place d'une négresse dans la France à l'époque. Un des trois implications faites par

la marquise concerne le destin d'Ourika. La marquise postule qu'en tant que femme Noire, Ourika n'a jamais été destinée à faire partie de la classe aristocratique dans laquelle elle a été élevée, mais plutôt dans la position d'un individu Noir qui, au cours du siècle, par rapport à la société française, aurait été l'esclavage, ou une domestique. La deuxième implication concerne ce qui est socialement acceptable et l'existence d'une « autorisation sociétale » qui implique la nécessité d'être accepté ou autorisé à exister dans une société donnée. Dans cette société française spécifique, malgré sa bonne éducation, sa connaissance des arts et sa familiarité avec les pratiques sociales acceptables, la race d'Ourika l'interdit d'être acceptée dans la société française. La troisième implication concerne les conséquences du placement d'Ourika dans la société aristocratique blanche qui est qualifiée de « vengeance sociétale. » Bien qu'une inférence spécifique ne puisse être déduite des paroles de la marquise, en termes de répercussions, le lecteur comprend les conséquences comme étant la mélancolie d'Ourika qui la pousse vers le découragement et sa mort dépressive. Le découragement que vit Ourika est directement corrélé au fait qu'elle est Noire, plus précisément *une négresse*.

*Négresse* est un mot péjoratif utilisé pour désigner une femme Noire et était remplacé dans la société contemporaine par les termes « Noire » et « femme Noire ». Le choix d'utiliser le mot *négresse* et son homologue masculin *nègre* pour décrire Ourika et les autres Noirs d'Ourika reflète la mentalité française. Dans les éditions 1798, 1811, 1814 et 1825 du *Dictionnaire des Arts et des Sciences* créé par l'Académie Française, les mots « nègre » et « négresse » sont définis comme « ...le nom qu'on donne en général à tous les esclaves employés Noirs aux travaux des colonies » (cité dans Delesalle et Lucette 87). En plus de la définition, le dictionnaire prévoit qu'un usage familier du terme peut être trouvé dans l'expression : « Traiter quelqu'un comme un nègre » qui a été interprétée comme traitant quelqu'un avec dureté et mépris. Dans les éditions précédentes de 1772 et 1776, la même expression familière était interprétée comme traitant quelqu'un comme un esclave. Dans la définition de « nègre » parue en 1798, la pratique consistant à utiliser « Noir

» pour délimiter la race Noire est démontrée, ce qui prévoit que l'utilisation de Noire ou de femme Noire aurait été une manière acceptable de désigner une femme Noire et un homme Noir. L'utilisation de « nègre » et « négresse » est donc intentionnelle et ne peut être perçue sans le contexte historique approprié. Comme un présumé « dictionnaire de la langue pure », le *Dictionnaire de l'Académie Française* est censé représenter des définitions objectives exemptes d'influence idéologique, ce qui en fait un juste indicateur de l'usage de la langue et de la perception répandue des individus français. Il faudra attendre le début du vingtième siècle pour que le dictionnaire reconnaisse nègre et négresse comme équivalents de l'homme et de la femme, il fut le dernier à apporter la modification en 1935 (Delesalle et Lucette 87).

Les mots *négresse* et *nègre* apparaissent douze fois dans *Ourika*. La première fois qu'il est utilisé comme descripteur physique d'Ourika est par le médecin qui lui rend visite au couvent. Malgré son usage apparemment neutre, le contexte de la phrase traduit le choc du médecin envers Ourika étant Noire. Le choc du médecin lui-même reflète le choc qu'il y a une femme Noire dans un couvent français, véhiculant que même là, à sa fin, elle n'était pas acceptée. La deuxième fois, « négresse » est utilisé par Ourika pour exprimer son indifférence à sa race : « je n'étais pas fâchée d'être une négresse : on me disait que j'étais charmante... et ma couleur Noire ne l'empêchait [son ami] pas de m'aimer » (Duras 9). À ce stade, Ourika a douze ans et n'a aucune indication que sa race la distingue des autres ; elle dit que rien ne l'avait « prévenue » que sa couleur de peau était un désavantage et que cela n'a pas empêché sa seule amie de l'aimer. De plus, comme déclaration réflexive, elle nous indique un changement dans sa mentalité. Elle a dit : « je n'étais pas fâchée » ce qui implique qu'au moment de cette déclaration, elle est en colère d'être noire. La marquise utilise à nouveau le mot quand elle parle avec la bienfaitrice d'Ourika, marquant la prise de conscience par Ourika de sa différence avec le reste de la société française au dix-neuvième siècle. C'est à ce moment qu'il y a un changement dans la perspective d'Ourika. Après sa révélation raciale abrupte, son utilisation des mots

« négresse » et « nègre » est strictement péjorative et associée à la négativité. L'utilisation de ces mots correspond à la perception générale de l'individu Noir au cours de la période. Même dans les cas où un individu Noir aurait pu être considéré comme désirable « ... la réalité du quotidien des Noirs en France se rapporte encore aux préjugés de couleur » (Lozère 4). Plus profond qu'une question de confiance en soi ou de perception de soi, le préjugé contre les Noirs faisait partie intégrante des normes sociales françaises.

De la même manière que le préjugé racial a perverti la perception des individus, il a affecté Ourika et sa perception de sa race. Lorsque Ourika utilise les mots *négresse* et *nègre*, elle les utilise pour décrire les sujets coloniaux Noirs asservis avant d'exprimer sa honte d'appartenir à « une race de barbares et d'assassins » (Duras 20). Dans sa narration, Ourika s'associe négativement au terme *Négresse* à travers des expressions telles que « pauvre négresse » (22) et « la négresse esclave » (38). Ces expressions en fonction de sa caractérisation des Noirs en tant que barbares et assassins créent une image de son mépris de sa race. Avant son épiphanie raciale et avant la déclaration de la marquise, Ourika était heureuse ou du moins « pas fâchée d'être une négresse ». Mais ensuite, ayant appris les opinions de ses contemporains français, Ourika utilise des phrases péjoratives pour se décrire, démontrant sa perception négative d'elle-même et de sa race en raison de la société française.

## Conclusion

La mélancolie raciale d'Ourika et son sentiment d'aliénation par rapport à la population dominante ont finalement supprimé la joie qu'elle trouvait autrefois en France et l'ont remplacée par du mépris. La jeune fille, d'abord submergée par la gratitude pour la transformation de sa situation, se retrouve à souhaiter avoir été laissée à son propre « genre » plutôt que d'être amenée sur la « terre d'exil » française (Duras 38). Ourika échangerait une vie de luxe monétaire et un semblant de liberté en France pour être une *négresse esclave*, l'esclave d'une colonie accablée par le travail et l'horreur de l'esclavage ; si cela signifiait avoir une famille à elle, un sentiment d'appartenance,

et la possibilité d'aimer et de connaître l'amour. « Ô mon Dieu ! ôtez-moi de ce monde ; je sens que je ne puis plus supporter la vie » (38) est son appel à l'aide et sa déclaration de désespoir. Par sa rigidité sociale, influencée par le racisme et le colorisme, la société française est devenue inadaptée aux Noirs. La prévalence des préjugés et du traitement des Noirs a produit des expériences comme celles de l'*Ourika*, fictive et réelle. C'est une expérience que nous imaginions avoir été partagée par la minorité de Noirs essayant de vivre et de survivre en France.

Ayant exploré *Ourika* dans son contexte social, nous avons l'opportunité d'enquêter davantage sur les expériences raciales telles qu'elles sont illustrées à travers la littérature. Il reste des questions auxquelles on ne peut répondre par l'utilisation de l'*Ourika*, notamment concernant le traitement des Noirs dans les colonies, les Noirs de la métropole qui ne vivaient pas une vie confortable, et des Noirs soumis à l'esclavage. Alors qu'*Ourika* nous ait beaucoup montré, il y a beaucoup à découvrir sur les expériences peu connues des Noirs à l'époque.

## Ouvrages Cités

- Chatman, Samuel L. "There Are No Slaves in France': A Re-Examination of Slave Laws in Eighteenth Century France." *The Journal of Negro History*, vol. 85, no. 3, 2000, pp. 144–53. doi.org/10.2307/2649071. Accessed 23 Oct. 2021.
- "Déclaration Du Roi, Pour La Police Des Noirs." *Manioc : Bibliothèque Numérique Caraïbe, Amazonie, Plateau Des Guyanes, 1777*, www.manioc.org/gsd/collect/patrimon/archives/PAP11259.dir/PAP11259.pdf. Accessed 15 Sept. 2022.
- Delesalle, Simone, and Lucette Valensi. "Le Mot 'Nègre' dans les dictionnaires français d'ancien regime: histoire et lexicographie." *Langue française*, no. 15, 1972, pp. 79-104, www.jstor.org/stable/41557597. Accessed 23, Oct. 2021.
- Duras, Claire de Durfort et Joan E. DeJean. *Ourika : the Original French Text*. New York: Modern Language Association of America, 1994.
- Lozère, Christelle. " "Être Noir en France" Au XIXe siècle." *Dossier De L'art*, vol. 267,. 2019, pp. 58-61. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02292548/document. Accessed 20 Oct. 2021.
- Sharpley-Whiting, T. Denean. *Black Venus: Sexualized Savages, Primal Fears, and Primitive Narratives in French*. Duke University Press, 1999.
- De Raedt, Thérèse. "Ourika : l'inspiration de Mme de Duras." *Dalhousie French Studies*, vol. 73, 2005, pp. 19–33. JSTOR, www.jstor.org/stable/40837644. Accessed 20 Oct. 2022.
- "Trans-Atlantic Slave Trade - Estimates." *Slave Voyages*, www.slavevoyages.org/assessment/estimates. Accessed 15 Sept. 2022.